

## **Mail reçu le 26/09/2022 à 11h13**

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous mes contributions à l'enquête publique concernant le maintient du re ensablement des plages.

*- Les plages sont un espace public, qu'il faut entretenir au même titre que la voirie, les parcs et jardins ou les bibliothèques. Elles sont un élément essentiel de l'attractivité de notre station. Elles sont un lieu de découvertes, d'activités, et de vie sociale dont on ne peut se passer.*

*- Leur entretien concourt à la protection du trait de côte et des installations publiques et privées.*

*- L'innocuité des opérations d'entretien sur le milieu géomorphologique, la faune et la flore, est largement démontrée par toutes les études : l'impact des travaux sur les espèces présentes, que ce soit sur les lieux de prélèvement ou sur les lieux de dépôt, régulièrement étudié par le laboratoire EPOC de la Station Marine d'Arcachon, dans ces zones de sable pauvres et mouvantes, est négligeable.*

*- Toutes les précautions sont prises pour éviter les désagréments ou accidents lors des travaux eux-mêmes, qui ont lieu sans incident depuis vingt ans.*

*- J'ajouterais qu'il serait également vivement souhaitable de renforcer et de créer de nouveaux épis afin de mieux retenir les re ensablements effectués.*

Bien cordialement,

--

**Francois HORSTMANN**